

République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
MALARCE SUR LA THINES - Commune

Séance du mardi 08 avril 2025

Délibération N° DE_027_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
8	8	8
Date de la convocation : 27/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le huit avril deux mille vingt-cinq, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal de Malarce), sous la présidence de Jean BYKENS.

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, EMMANUEL VERILHAC, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Ronna CHALVET, DANIEL GINIER

Représentés :
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Valentin BESNIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délibération sur le budget primitif - EAU ET ASSAINISSEMENT DE MALARCE SUR LA THINES 2025

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune EAU ET ASSAINISSEMENT DE MALARCE SUR LA THINES,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune EAU ET ASSAINISSEMENT DE MALARCE SUR LA THINES pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 197 106,2

Date de transmission de l'acte: 09/04/2025
Date de reception de l'AR: 09/04/2025

007-210701470-DE_027_2025-DE
A G E D I

En dépenses à la somme de : 197 106,2

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	7 989,58
011	Charges à caractère général	16 661,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 500
014	Atténuations de produits	2 858
042	Section à section	30 000
66	Charges financières	350
67	Charges exceptionnelles	200
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	130,94
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		66 689,58

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
042	Section à section	11 588
70	Ventes produits fabriqués, prestations	54 796,06
75	Autres produits de gestion courante	105,52
77	Produits exceptionnels	200
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		66 689,58

SECTION D'INVESTISSEMENT

Date de transmission de l'acte: 09/04/2025
Date de reception de l'AR: 09/04/2025

007-210701470-DE_027_2025-DE
A G E D I

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
0	Hors équipement	118 828,62
040	Section à section	11 588
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		130 416,62

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	100 416,62
040	Section à section	30 000
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		130 416,62

ADOPTE A LA MAJORITE

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jean BYKENS
Président de séanceValentin BESNIER
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, which appears to be "Valentin Besnier", written over a large, light-colored scribble.

Date de transmission de l'acte: 09/04/2025

Date de reception de l'AR: 09/04/2025

007-210701470-DE_027_2025-DE
A G E D I

